

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2020

Délibération
n°87-2020
Point 4.4.8.3

Point 4.4.8.3 de l'ordre du jour

Modifications de maquettes des Diplômes d'Université pour l'année 2020-2021 – Faculté des sciences économiques et de gestion

EXPOSE DES MOTIFS

La modification de la maquette suivante a été proposée à la Commission de la formation et de la vie universitaire :

- Modifications de maquettes pour la Faculté de Sciences économiques et de gestion
 - Diplôme d'université Magistère génie économique

Par 26 voix pour, la CFVU a approuvé les modifications de maquettes des Diplômes d'université pour l'année universitaire 2020-2021 – Faculté des sciences économiques et de gestion.

Délibération

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve modifications de maquettes des Diplômes d'université pour l'année universitaire 2020-2021 – Faculté des sciences économiques et de gestion.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg, le 15 juillet 2020

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN

Université			
		de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : 2020 - 2021

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté des sciences économiques et de gestion

Dénomination du DU : Magistère Génie Economique

Date d'approbation par le Conseil de composante : xxxx

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans la maquette de l'année 2020-2021, nous souhaitons une augmentation du volume horaire présentiel tout en réduisant le volume horaire budgétaire spécifique au Magistère, et ce grâce à :

- une mutualisation de deux cours de la L3 Economie et Gestion (en MGE1)
- une réorganisation des cours spécifiques au Magistère, avec une mutualisation entre MGE2 et MGE3 de cours dont le contenu change chaque année.

Ces modifications permettent d'une part de répondre à la demande des étudiants d'avoir un volume d'enseignement et de travail plus important, et d'autre part de limiter les dépenses.

En heures mutualisées avec la L3, nous ajouterons donc 30HCM et 9 HTD, soit 39h présentiel. En heures spécifiques, nous passerons de 235,5HTD (157 HCM) allouées initialement en 2019-2020 à 230HTD (140HCM + 20HTD) en 2020-2021. En heures présentiel, nous passerons de 157h spécifiques à 170h spécifiques ce qui correspond, compte tenu des 39h supplémentaires mutualisées avec la L3, à une augmentation du volume horaire total présentiel de 52h.

Nous répartirons les 230HTD (pour 170h présentiel) comme suit:

- MGE 1 : 32 HCM pour deux ateliers de recherche + 48HCM pour 2 cours interactifs en anglais, correspondant à 120HTD et 80h présentiel
- MGE2 : 20HCM pour 1 atelier de débat (pour 10h présentiel) + 20HTD pour 1 atelier de langue, correspondant à 0 HTD (car ces deux ateliers sont mutualisés avec le MGE3) et 30h présentiel
- MGE3 : 40HCM pour 1 atelier de recherche (pour 30h présentiel) + 20HTD pour 1 atelier de langue + 20HCM pour 1 atelier de débat (pour 10h présentiel), correspondant à 110HTD et 60h présentiel

D'autre part les droits spécifiques ont été ajustés pour tenir compte du fait que la plupart des étudiants partent soit un semestre soit deux semestres à l'étranger en Magistère 2. Par souci de lisibilité, il a donc été fixé à 160€ pour le MGE1, 160€ pour le MGE3 et 80€ par semestre suivi en France en MGE2.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : *ne s'applique pas*

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : *ne s'applique pas*

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? *Oui*

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Licence Economie-Gestion parcours Analyse Economique ou Economie Quantitative pour la première année du magistère. Master Analyse et Politiques Economiques (APE) pour les seconde et troisième années du magistère. 4 parcours du Master APE sont accessibles aux étudiants ayant validé leur première année du magistère : Macroéconomie et Politiques Européennes, Statistique et Econometrie, Economie et Management de l'Innovation, Data Science pour l'Economie et l'Entreprise du Futur.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : *140HCM + 20HTD sur les trois années du magistère.*

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	17		
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 euros
------------------------------------	----------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	9 646 (185,5HTD * 52€) (1)	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	2 805
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	561	Autres recettes (2)	8 962
Responsabilité DU	1 560 (30HTD * 52€)		
Total des dépenses	11 767	Total des recettes	11 767
Résultat (dépenses - recettes)			

(1) Selon décompte sur Sosie au 27/04, à actualiser

(2) A préciser : *Ressources propres de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion*

Commentaire du résultat :

Le magistère comptait 4 étudiants en DU1, 9 en DU2 et 4 en DU3. Tous les étudiants réussissent leur année/semestre, et avec mention pour une grande majorité.

Les droits spécifiques étaient de 165 euros en DU1, DU2 et DU3.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Sur 6 étudiants de la première promotion, diplômés en septembre 2018, 2 sont en poursuite d'études (Doctorat au BETA, Master 2 CEES Paris 1) et 4 sont en emploi.

Sur 5 étudiants de la deuxième promotion, diplômés en septembre 2019, 1 en poursuite d'études de doctorat et 4 sont en emploi.

Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	22 (8 MGE1, 5 MGE2, 9 MGE)	160
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 euros
------------------------------------	----------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	11 960 (230htdx52€)	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	3 520
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	704	Autres recettes *	10 184
Responsabilité DU	1 040 (20HTD*52€)		
Total des dépenses	13 704	Total des recettes	13 704
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser : ressources propres de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

2. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE oui MASTER oui

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
EG1BU1	160	Apogée

EG1BU2	80 par semestre suivi à l'Unistra	Apogée
EG1BU3	160	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Le DU Magistère Génie Economique est une formation d'excellence sélective proposée par la FSEG à certains étudiants entrants en Licence 3 et ayant, en cas de réussite, accès automatiquement en M1-Analyse et Politiques Economiques (cf. MECC). Il s'agit donc d'un axe stratégique de la Faculté (cf. dossier de la création du DU) qui assure donc son financement sur ses ressources propres.